



**Société pédagogique genevoise**

*Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2006*

## **Résolution**

### **Pour une formation initiale de haut niveau des enseignantes et enseignants de l'école primaire**

**Consterné-e-s par le refus du Conseil de l'Université d'accepter une formation de niveau maîtrise universitaire pour les enseignantes et enseignants de l'école primaire, les membres de la SPG, réuni-e-s en Assemblée générale le 30 mai 2006,**

- **soutiennent** une formation de niveau maîtrise pour les enseignants de l'école primaire. Depuis 10 ans, la formation est universitaire avec une licence à la clé. Une formation de trois ans constitue un retour en arrière inacceptable, cela d'autant plus que la Conférence universitaire suisse<sup>1</sup> a décrété qu'ensemble le bachelor et le master remplacent les actuelles études de diplôme et de licence et que la plupart des pays européens demandent pour la formation des enseignants une formation de type maturité +4 ou +5 ans. De plus, certaines HEP en Suisse envisageraient à terme d'allonger la formation des enseignants à 4 ans pour faciliter la mobilité vers les universités et améliorer l'articulation avec les sciences de l'éducation. Avec un bachelor, Genève se retrouvera dans quelques années avec une formation totalement dévalorisée ;
- **estiment** que toute tentative de régression par rapport à la formation actuelle est une attaque contre l'ensemble des enseignants qui oeuvrent sur le terrain et qui par la formation continue et/ou la formation universitaire ont sans cesse amélioré leurs connaissances et leurs savoir-faire pour répondre aux exigences d'un métier qui est devenu au fil des années beaucoup plus complexe, tant du point de vue de l'hétérogénéité des élèves que des savoirs et savoir-faire à enseigner. Les enseignants ne sont pas dupes sur le fait qu'une telle attaque est aussi une atteinte à leur demande de revalorisation salariale, qui risque de ne jamais devenir effective ;
- **affirment** qu'une formation universitaire pour tous les enseignants tant du primaire que du secondaire est essentielle pour permettre une meilleure articulation et une cohérence entre les divers ordres d'enseignement et par là améliorer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves, lutter pour une plus grande égalité des chances et contre l'échec scolaire.

**En conséquence, elles/ils demandent que le Conseil de l'Université revienne sur son préavis et considère que la formation initiale des élèves exige une formation initiale de haut niveau des enseignant-e-s afin qu'elles/ils soient réellement à même de répondre aux exigences accrues du terrain.**

**Résolution adoptée : 353 voix pour – 3 voix contre – 32 abstentions**

<sup>1</sup> (art.1,al.2 des directives de la CUS sur Bologne)